

Des conseils de quartier ou des conseillers de quartier, nous avons pu constater que les pratiques variaient. D'un côté, plutôt des réunions de quartiers organisées par un noyau dur avec les habitants des quartiers, de l'autre une assemblée de citoyens volontaires travaillant alternativement sur la ville puis le quartier (REX Libourne).

Dans tous les cas, nous concluons collectivement que le conseil de quartier idéal a plusieurs caractéristiques :

- Il parle d'intérêt général et non des intérêts particuliers
- Il inclue de la diversité, notamment par l'opposition politique, des tranches d'âge variées, des situations géographiques et sociales différentes.
- Ses membres sont volontaires et disposent d'un espace libre et créatif
- Il fait le lien avec les réalités de terrain et les politiques municipales
- Ses membres mènent des projets collectifs et sont accompagnés
- Cette instance est en lien avec les autres dispositifs de la ville, notamment le budget participatif ou la possibilité d'interpellation citoyenne.
- Les remontées de ces instances vers les élus et services de la ville sont la garantie de la confiance, ainsi que le retour de la mairie sur les propositions faites.
- L'ambiance et la posture d'animation est facilitante : disposition en cercle, facilitation en intelligence collective, absence d'auto-promotion de la municipalité
- Il faut un but commun clair : mieux vivre ensemble par exemple et s'y tenir
- Du rythme dans les animations : interventions d'élus et de services en mode exposé ou en mode audition (plus apprécié), balades urbaines, discussion thématiques ciblées (choix des thèmes par les conseillers de quartiers), actions collectives démonstratives, rencontres et moments plus informels.
- Ne pas essayer de tout cadrer et tout contrôler, laissez de la liberté !

Julie Dumont

Consultante en concertation

Facilitatrice de projets

Formatrice facilitation et intelligence collective

Portable : 06 68 97 10 81